

Je tiens à préciser qu'actuellement :

- Nous surveillons le réseau quotidiennement,
- Nous sommes capables de réparer n'importe qu'elle fuite en moins de deux heures,
- Nous n'avons plus de plomb sur le réseau depuis longtemps (ce qui n'est pas le cas d'autres communes gérées depuis des années par la CAC,
- Notre personnel est très réactif, car habitant sur place et connaissant très bien les problématiques locales (accès, personnes âgées ou malades), c'est ce que nous appelons les services publics de proximité !!

Nous sommes conscient que l'Eau Potable de Lespinassière ne lui appartient pas et nous sommes disposés à la partager.

C'est la mutualisation des ressources.

Au niveau économique, nous, comme vous, savons très bien que l'Eau de Lespinassière « gérée » par Carcassonne coûtera plus cher aux abonnés qu'actuellement.

En effet, à chaque problème, contrôle, appel, il faudra rajouter un déplacement de Carcassonne (70 kms aller/retour) : à l'heure où on nous demande faire des économies. Sans compter le « détail » écologique de déplacement.

Enfin, nous serons obligés de remettre en question la masse salariale de la commune (employé résident sur Lespinassière pour qui un mi-temps au SMIC à Carcassonne est impensable économiquement).

Tous ces points font que la logique et le bon sens nous donne raison.

Je me tiens à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Nous vous invitons dans notre village afin de vous rendre compte de visu de notre situation.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mon plus profond respect.

Charles LUCET,
Maire de Lespinassière.

N.B. : le restaurant du village est très réputé. Nous serions très heureux de vous y accueillir.